

Propriétaire : [suite]

Autor(en): **Chatelain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 21

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205068>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA MÉNAGÈRE

AVOUEZ qu'il faut un certain courage pour oser encore parler de l'influence et de l'activité de la femme dans la famille.

Aujourd'hui, l'homme qui n'est pas « féministe » — on sait ce que cela veut dire — est un autocrate, un tyran, un malappris ou un sot. On peut choisir.

Le sanctuaire de la famille, dont elle était le bienfait génie, ne suffit plus à la femme. Elle veut descendre — « descendre » est bien le mot — dans la lice où se consume, dans l'agitation et dans la lutte, toute l'activité masculine. Pour avoir une place en cette enceinte enfiévrée, la femme bataille fort et ferme. Et si l'homme résiste à cette obstination, c'est moins, sans doute, par égoïsme, comme on le prétend dans le camp féminin, que parce qu'il se rend mieux compte de la situation. Quoiqu'il en soit, cependant, la victoire finira par rester au sexe faible — victoire peut-être passagère —, non point que celui-ci ait la logique et le bon droit de son côté, mais tout simplement parce qu'ainsi le veut une traditionnelle galanterie : « Place aux dames ! »

Toutefois, il en sera pour ces dames comme il en est pour ces affreux hommes, toutes ne pourront siéger au Grand Conseil ou au Conseil communal, être « doctresses », « avocates » ou « ingénieures ». Il y en aura toujours qui resteront simples ménagères, comme ci-devant ; et celles-ci auront choisi la bonne part, qui ne leur sera point disputée.

Ménagère, quel beau titre !

Lorsqu'on s'avisa que l'école, pour suppléer l'enseignement familial, souvent insuffisant, pouvait, elle aussi, donner à nos enfants des leçons de pratique, on tenta nombre d'expériences intéressantes.

Ainsi, à Bruxelles, dans une des écoles ménagères, on décida que tous les jours un certain nombre d'élèves sont tenues de faire prendre un bain complet à quelques-uns des bébés du jardin d'enfants situé tout près de l'école. Ces bains sont donnés non pas dans des baignoires spéciales, mais dans les baquets qui servent à laver le linge chez les gens pauvres.

Un médecin célèbre approuvait fort cette tentative et demandait qu'on apprît aux jeunes filles à donner des soins aux bébés. Il voulait qu'elles fussent familiarisées avec les principes de l'hygiène infantile. C'était, d'après lui, un des meilleurs moyens de combattre la mortalité des nouveau-nés, si effrayante. Que de petits êtres

seraient sauvés, si les mères savaient appliquer les premières prescriptions médicales ! C'est tout un art que de bien soigner les enfants, et il n'est pas le moins utile.

Quand les premiers cours d'économie domestique furent créés dans les écoles de filles, on ne manqua pas de se moquer un peu aussi. On proclamait que c'était vouloir rabaisser le rôle de la femme à celui de ravaudeuse de bas. Il fut facile de répondre que le gouvernement du foyer familial est digne de toute l'ambition féminine.

Oui, il s'agit avant tout de faire de nos jeunes filles des ménagères qui sauront coudre, repasser, faire la cuisine, rendre leur intérieur agréable, économiser le salaire de l'ouvrier ou du petit employé qu'elles auront plus tard pour mari, se préparer à l'accomplissement de leur rôle dans la famille.

Dans certaines écoles, le cours de cuisine, qui n'est pas l'un des moins importants, est divisé en deux parties :

La première est traitée par un médecin et comprend l'étude, l'analyse et la composition des mets les plus sains et les plus propres à réparer les forces. C'est, on le voit, un véritable cours d'hygiène alimentaire.

La seconde partie du cours consiste dans l'étude pratique de la confection des mets. Oh ! pas de raffinements recherchés, qui ne sont qu'à la portée des riches ! On apprend aux élèves des préparations peu coûteuses, simples et bonnes. Les cours scolaires de cuisine doivent concourir à développer le bien-être, et non la gourmandise.

Et à ce propos, qu'on nous permette de citer encore un médecin, qui venait de voir à l'œuvre, dans une école, des petites ménagères.

« C'est chose des plus urgentes, disait-il, que ce que l'on vous enseigne là. Il arrive si souvent, dans les ménages, que la santé de l'un ou l'autre des époux, celle des enfants surtout, est atteinte par le mauvais choix des mets ! Vous vous éviterez bien des maladies, à vous et aux vôtres, par une alimentation quotidienne non pas plus luxueuse, ni plus délicate, mais plus méthodique et d'un meilleur choix. »

On connaît le mot de Napoléon, la veille d'une bataille, parcourant son camp. Il s'était arrêté devant un groupe de soldats en train de faire leur popote et demandait à goûter la soupe qui mijotait sur un feu clair. On le servit :

— Bonne soupe ! fit-il. Et il ajouta : « Vous vous battrez bien demain ! »

Les veuves, contre toute attente, ne réagirent pas, et cette résignation muette entra comme une écharde dans mon cœur d'homme sensible aux maux des locataires. Onze enfants entre les deux, et sur la rue dans six mois !... Vrai, elles m'eussent écrit des impertinences que j'aurais été plus à mon aise.

Hélas ! les impertinences — je ne l'appriis que plus tard — ne firent pas défaut. Les deux mégères, retrouvant soudain leur vocabulaire de Vert-Vert chez les visitandines, remplirent le village des moisissures de mes lambris et de la dureté de mes procédés. Mauvert était un ange du bon Dieu à côté de Lancelin et ne faisait, au surplus, que son devoir. Un régisseur peut être raide — il est payé pour ça — mais un propriétaire qui vient lui-même réclamer son argent le lendemain du terme et met à la porte, parce qu'elles ne peuvent le satisfaire immédiatement, deux veuves chargées de famille, cela crie vengeance au ciel et aux hommes...

Conclusions : Hercule-Isidore Lancelin, homme doux, citoyen bienveillant, patriote paisible, traîné dans la boue, mis plus bas que terre et... personne pour louer mes logements. Qui voudrait habiter une maison pourrie, malsaine, hantée par un propriétaire inique dont la partialité et les intempestives apparitions sèment la guerre parmi des gens qui, avant lui, vivaient dans une fraternelle concorde ?

Erreur ne fait pas compte, me dis-je ; je m'y suis

Nous avons aussi notre « horn » !

Un Bernois, fier de ses montagnes de l'Oberland, raillait un Vaudois à cause de la pauvreté de notre canton en très hautes cimes.

— Vous avez, il est vrai, l'Oldenhorn, et encore le canton de Vaud n'en possède-t-il qu'un morceau ; mais chez nous vous trouvez le Faulhorn, le Rothhorn, le Wetterhorn, le Schreckhorn, le Finsteraarhorn et bien d'autres « horn » encore !

— Peuh ! nous avons mieux que ça !

— Mieux que le Finsteraarhorn ?

— Oui, nous avons l'Yv...orne !

PÉTITION DAI COURTENE

A elliau monsu qu'on lau dit lo-Grand Conset et que l'ant lau tenâblie pè Lozena.

Vo no z'ein fède dai balle, elliau monsu ! Yè oïu dere l'autr'hf que vo z'avai décidé que no z'autro, courtene, crâo de lizé, sarâi dèfeindu de no laissi dècouûte lè tserrâre et pào-t'ître assebin dè couûte lè z'ottò, lè carrâie et que sè-io bin pou iù. Eh bin, laissi mè vâi on locon vo dere oquie, mè que su vilhîe, la pe vilhîe courtena de Pantet-Nâ, et que i'è vu bin dai z'affère dein ma via. Porquie volliâi-vo no gravâ de restâ iù on no z'a betâie peindeint bin grand teimps ? Ai-no fé dau mau, dite-vâi ? Po mon compto, vo prometto que i'è la concheince asse bliiantse que la tsemise à noutron syndique quand l'è que va à la Municipalité. M'âi-vo jamè oïu redzipetâ oquie que i'ausso vu ? On dzo dau saillî passâ qu'on conseliè communal, lo Davi à Krutse, l'a risquâ de mè tsesi contro ein s'èin alleint, mè su-iò plliainta ? Et quand la Fanchette à Jacobin frequeintâve et couennâve avoué son Toine drâi dè couûte mè, è-io pî levâ la leinga ?

Vo dite que l'è rappoo à l'òdeu que no faut dèdyerpî. Ma, qu'è-te que cein pào bin no fére. Sè pardieu prau que pè lè tserrâre passe tole sorte de dzein et de bite que cheintant pas tant bon, ma no z'autro on lài è accotoumâ et vo z'ai trau de pedî por no, du que no no sein jamè pllieinte qu'on cheintâ mau dècouûte lè tsemîn.

Vo z'âi de à clli Grand Conset que l'ètai po la proupretâ et la bouna façon que no failliâ via ! L'è veré qu'on no coffèie dai coup : dai z'hommo, mîmameint dai tsin que no lâivant la tsamba contro, dai dzenelhie que no caillant dessus, mâ cein vâo-te lè fére botsi de no z'emigrâ llièin dai tserrâre. L'è adan qu'on va no coffèi.

Atiuta-vâi, monsu, se vo n'èbrequâ pas voutra loi, eh bin, no vollièin no z'assocî einseimble,

mal pris, mais on a la foi ou on ne l'a pas, et je l'ai, moi. Mon collègue Hercule, l'ancien, n'a pas accompli ses grand travaux en un seul jour. Non moins persévérant que lui, puisque ma première méthode n'a pas réussi, j'en essayerai une seconde que je vois d'ici, luisante et infaillible comme le crâne chauve de mon ami l'ex-premier secrétaire de la chancellerie d'Etat.

La fraternité ne doit pas être un vain mot, et j'ai manqué de fraternité. Jusqu'au triomphe définitif du nouvel ordre social que me devra l'humanité, le propriétaire — pour ces pauvres esprits routiniers que n'a pas encore éclairés le nouveau cours — reste malgré tout l'ennemi ; d'où méfiances, jalousses, levains d'aigreur, ferments de disputes.

Je vais donc charger un de mes locataires de me remplacer auprès des autres. L'égalité est un besoin inné au cœur de l'homme, comme la soif au gosier, la faim à l'estomac. Ce fondé de pouvoirs, *primus inter pares* — j'ai fait mon latin — sachant mieux que moi se mettre au niveau de ses colocataires, comprendre leurs aspirations, tenir compte de leurs besoins individuels ou collectifs, versera sur ces rouages grinçants l'huile de la concorde, le baume de la tolérance réciproque. Il percevra les termes, soignera les réparations courantes, me proposera les améliorations désirables. Alors tous, sans gêne à l'endroit d'un égal, promus en dignité, heureux de ma confiance, reconnaîtront la sagesse de mes vues et la pureté de mes intentions.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

4

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

PROPRIÉTAIRE

PAR LE D^r CHATELAIN.

Leur dispute a fait scandale à Saint-Marin ; on n'ose plus dire qu'on habite la maison. Mlle Barbizon elle-même, une dame très comme il faut, qui ne se mêle jamais des affaires des autres, trouve la situation intolérable... Si les veuves restent, tous les autres s'en iront ; c'est à prendre ou à laisser...

Malheur aux minorités ! Je ne puis pourtant pas laisser décrier mon immeuble ; ce serait anéantir dès le début le succès de mes plans humanitaires. J'écris donc aux deux veuves qu'à mon grand regret je dois maintenir la résiliation de leurs baux, mais que — eu égard à leur position — je leur fais remise entière du terme arriéré. Enfin, la vétusté de mon escalier étant une occasion de chute, je le changerai entièrement, pour gain de paix.

fère on *syndical* quemet vo dite, eintre ti : lè courtene, lè petit tsiron de fèfè, lè crâo à lizé, lè z'étrablie et lè z'èbouèton à caïon, et quand lè qu'on sarâ syndiquâ, rondzâ, gâ!

Oncora on mot et ie botso : Vo z'âi de que sarâ bin plie san s'on no betâve l'liein dâi z'ottô. Mâ, on sè porte-le mau, âo quie? Mè ie su quemet Margotsard quand l'ètai dèvant tsî li, que dèdzernâve dâi vilhie truffie por ein fère dâi novalle po lè mena à Lozena. Et pu vaitcé que passe lo mândzo et que lâi dit dinse :

— Sède-vo, Margotsard, que n'è rein tant san d'avâi voutra courtena et principalement voutrè z'èbouèton drâi dèvant voutrè fenitre?

— Eh bin! que lâi repond Margotsard, sè pas que vo dere : vaitcé bin dâi z'annâie que cliiau z'èbouèton sant iquie et n'è jamé zu on caïon de malâdo!

Atsî-vô, monsu lè conselié.

Po lo Syndicat de la bâosa :

Onna grocha courtena de Pantet-Nâ.

Pour copie conforme.

MARC A LOUIS.

Réclame artistique. — Aujourd'hui, samedi, se ferme une exposition des plus intéressantes, installée dans l'ancienne maison de Voltaire, au Grand-Chêne, à Lausanne, par MM. Georges Bridel et Cie, agents, pour notre canton, de la « Société internationale *Mono* ».

Relever par un peu d'art la banalité coutumière de certaine réclame, tel est le but que s'est proposé la Société « *Mono* » en éditant ses « cartes-réclame ». Elle y a pleinement réussi.

Chacune des cartes exposées a un cachet vraiment artistique, qui réjouit l'œil et le console de toutes les laideurs auxquelles la réclame — à part quelques rares exceptions — l'avait condamné. C'est un succès certain.

C'est une raison. — Un passant indigné de voir un quémendeur très valide lui tendre la main :

— Vous pourriez faire bien mieux que mendier, un gros et fort gaillard comme vous.

Lui, ironique :

— Ah! oui, n'est-ce pas, lâcher le certain pour l'incertain?

— Ton frère a attaché une poêle à la queue du chat. C'est très méchant. Pourquoi n'as-tu pas empêché ton frère de faire ça?

— Je ne pouvais pas, j'étais occupé.

— A quoi?

— Je tenais le chat!

L'horloger me semble être l'homme de la situation; il écrit bien et s'exprime avec élégance. Quand on pivote des engrenages, on doit pouvoir faire marcher sans grincements les rouages ci-dessus mentionnés. Je vais le trouver, lui explique la situation, mes vues et mes espérances.

— Parfait, monsieur Lancelin, répond-il visiblement flatté, je suis à vous; cela marchera tout seul. Ah! si tous les propriétaires vous ressemblaient, il n'y aurait plus de mécontents. Et quant à l'entretien de la maison, monsieur peut dormir sur ses deux oreilles, j'y aurai bon œil. Dois-je prévenir les autres locataires?

— Je le ferai moi-même; ce sera bien plus correct.

— Comme monsieur voudra; je lui suis tout dévoué.

Je remets à Letourneur, ainsi se nomme le brave horloger, un carnet contenant le prix des loyers, avec la date des échéances, et m'en retourne enchanté de ma petite combinaison. Un instant j'avais eu l'idée d'aller en personne l'annoncer aux locataires, mais j'y renonçai vite. J'aurais pu paraître leur faire une grâce pour forcer moi-même l'expression de leur reconnaissance. On ne doit humilier personne; que la main gauche ne sache pas ce que fait la main droite... Je leur écrivis en leur marquant un post-scriptum que je n'attendais aucune réponse.

Naïveté sublime! Par retour du courrier m'arrive le poulet suivant :

Deux assistants échangent leurs impressions sur un ténor amateur qui vient de chanter constamment à côté du ton :

— Et dire que voilà un garçon qui prétend avoir cent mille francs dans le gosier!

— En pièces fausses, alors!

L'habitude. — Un ancien juge, qui, dans ses vieux jours, avait pris les fonctions d'officier d'état civil, mariait l'autre jour deux jeunes gens.

Après avoir bien solennellement déclaré : « Au nom de la loi, vous êtes unis », il ajouta, sans plus réfléchir, par habitude :

— Vous avez trois jours pour vous pourvoir en appel.

DU TOUT LÉGER

On a lu dernièrement, dans les journaux, que trois élégantes Parisiennes avaient arboré aux tribunes de Longchamp, la robe directoire, très collante et fendue sur le côté. Mal leur en prit. Les quolibets, les rires, les huées même, les assaillirent à tel point qu'elles durent se faire accompagner chez elles par les agents de police, qui avaient grand peine, eux aussi, à ne pas céder à la joie générale.

Ce n'est point pourtant que nous soyons plus sages que nos bons aïeux. Mais décidément la robe directoire était trop extravagante, pour nos climats tout au moins.

A propos de la tentative malheureuse des trois Parisiennes, on a rappelé les hardiesses de certaines contemporaines du Directoire, en matière de costume. La belle madame Talien, entre autres, avait un faible pour les costumes légers, extra légers. Elle pouvait, il est vrai, se permettre cette périlleuse fantaisie.

On raconte qu'un jour où elle avait beaucoup de monde chez elle, on apporta à son adresse un carton sur lequel était cette inscription : « Parure pour madame ».

Croyant que c'était un élégant ajustement commandé à sa marchande de modes, elle s'empressa de le faire voir à la compagnie.

Elle ouvrit le carton et y trouva... une feuille de vigne.

Sous un vieux portrait.

La dame dont voici l'image
Sut j'andre, jusqu'à son trépas,
A l'honneur de passer pour sage,
Le plaisir de ne l'être pas.

« Monsieur,

» Je ne puis laisser passer sans réponse votre communication de hier. Les Letourneur m'étant socialement, et de toutes façons, très inférieurs, jamais je ne leur reconnaitrai aucun droit de préséance sur moi. C'est vous dire que je ne m'adresserai à eux en aucune circonstance, et quant aux termes je vous les enverrai par mandats, port à votre charge.

» Votre locataire,

» Olympe BARBIZON. »

Au fond je m'y attendais bien un peu, mais une hirondelle — et quelle hirondelle! — ne fait pas le printemps... Elevez des comtesses, il vous en reste toujours quelque chose. Les autres comprendront mieux.

Deux mois se passent, en effet, pendant lesquels je n'entends plus parler de mon immeuble, et d'aise je me frotte les mains.

Je ne me les frottais pas longtemps. Voici venir mesdames Rabot et Feuillu — la vigneronne — en députation solennelle pour, au nom de tous, protester contre les agissements des Letourneur. Lui seul, il est vrai, serait encore supportable, mais la femme est tout à fait, et de plus en plus, impossible. Depuis que son mari a les pleins pouvoirs du propriétaire, madame se donne des airs, se mêle de faire des observations à chacun, gourmande les enfants tout en tolérant des siens toutes les polissonneries que leur suggère le malin esprit. Eux-mêmes — les pires vauriens de Saint-Marin — le prennent de haut, tranchent du grand seigneur, et

Rien ne se perd.

Dans un moment de grand orage,
Sur un frêle et mince bateau,
Un petit crevé passant l'eau
Perdait déjà de son courage.

— Mon ami, dit-il au passeur,
Assurément, je n'ai pas peur;
Mais avez-vous la connaissance
Qu'en une telle circonstance,
De ce vent le souffle importun
Vous ait fait perdre ici quelqu'un?

— Du tout! La semaine dernière,
Nicolas, mon cousin germain,
S'est laissé choir dans la rivière :
Je l'ai retrouvé l'endemain.

Petits présents. — Un président de tribunal disputait sur un fait avec un avocat, homme de beaucoup d'amour-propre et de mince mérite.

A la suite de plusieurs raisonnements débités avec chaleur, l'avocat s'écria :

— M. le président, si cela n'est pas comme je vous dis, je vous donne ma tête.

— Donnez, fit le président, les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Opéra. — Ce soir, le *Barbier de Séville*, l'immortel chef-d'œuvre de Rossini, dont il ne sera donné qu'une seule représentation.

Demain, dimanche, à la demande de très nombreuses personnes, deuxième du *Jongleur de Notre-Dame*, de Massenet, un miracle en trois actes, tout de poésie et de sentiment. Interprétation et mise en scène admirables. Pour compléter le spectacle, les *Noces de Jeannette*, le délicieux opéra de Victor Massé, avec Mlle De Perre et M. François comme interprètes.

Lumen. — Élégance, confort, sécurité, agrément, tels sont les éléments principaux du succès du théâtre *Lumen*, où, chaque soir, se presse un public nombreux.

Après-demain, lundi, une conférence en langue allemande y sera faite par M. le Dr phil. B. Schapire, de Berlin, sur ce sujet : « Londres; luxe et misère d'une cité de sept millions d'habitants ». 140 projections lumineuses illustreront l'exposé du conférencier.

Lausanne-Signal. — Le rapport de la Compagnie du Lausanne-Signal annonce une bonne nouvelle : on va enfin transformer en jardin public la place du Vallon, d'une désolante aridité. Et puisque nous en parlons, constatons le succès croissant de notre petit chemin de fer du Signal, de plus en plus apprécié.

l'aîné, hier encore, a donné un grand soufflet au petit Rabot, qui lui soutenait qu'un horloger n'est pas plus qu'un menuisier... Monsieur, qui a eu bien tort de remettre ses affaires à Letourneur, est humblement engagé à les lui reprendre; on ne peut accepter une semblable tutelle de gens qui ne valent pas mieux que vous et qui, au surplus, ne mettent jamais les pieds à l'église...

Qu'il me soit permis d'abrégier; ces souvenirs m'attristent. Au bout d'un an, j'avais mécontenté tout le monde, déchaîné la guerre — la guerre de Trente ans continuant après le traité de Westphalie. — Je m'étais donné l'air d'un imbécile; j'avais accumulé sur ma tête chauve les malédictions de la veuve et de l'orphelin; j'avais dépensé en réparations plus que mon immeuble ne rapporte...

Je retournai trouver M. Mauvert, le priant humblement de reprendre la gérance de ma propriété. Il m'accueillit sans rire, ce dont je lui sus un gré infini, et je sortis de Saint-Marin en secouant contre la borne frontière de la commune la poussière de mes souliers. Je dors maintenant sans rêver de la Gentil ni de la Fanton; je fume ma pipe en repos. La question sociale se résoudra sans moi, et sur ma porte on lit, en très petites lettres : LANCELIN, — tout court.

FIN

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.